

AUTORISATION PARENTALE DE PRISE DE PHOTOS ET DE PUBLICATION

Je soussigné(e), Nom Prénom.....

Responsable légal de l'élève : Nom.....Prénom.....

Né(e) le Classe

Autorise N'autorise pas

- La prise de photos individuelles de mon enfant, par un photographe professionnel pendant l'année 2022-2023
- La prise de vue de photos de groupe, par un photographe professionnel pendant l'année 2022-2023
- La mise en ligne sur un site de vente spécialisé des ces photos
 - Les parents auront accès à la visualisation et à l'achat des prises de vue individuelles de leur enfant et uniquement de leur enfant.
 - Les photos de groupe pourront être vues et achetées par les parents de la même classe.

Conditions des prises de vues et ventes

- L'acceptation de la prise de photo n'engage en rien concernant l'achat des photos.
- Les photos sont réalisées par le photographe Benoit GIRAUD (benoitgiraud.com), spécialiste de la photo scolaire.
- Les photos sont hébergées sur un site sécurisé et spécialisé dans la vente de photos scolaires (Lumys scolaire)
- Conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, le photographe s'engage à ce que la publication et la diffusion de l'image ainsi que des commentaires l'accompagnant ne portent pas atteinte à sa vie privée, à sa dignité et à sa réputation. En vertu du Règlement général sur la protection des données (RGPD), entré en application le 25 mai 2018, le sujet ou son/ses représentant(s) légal/légaux dispose(ent) d'un libre accès aux photos concernant la personne mineure et a le droit de demander à tout moment le retrait de celles-ci*.

** Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit de libre accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Pour toute réclamation, vous pouvez adresser un mail au délégué à la protection des données de votre académie La liste des délégués est à disposition sur la page :*

<https://eduscol.education.fr/cid133975/delegues-a-la-protection-des-donnees.html>

Fait à : Le :

Signature